

« Maintenant, faut presque être ingénieur pour être agriculteur ». Choix et usages des formations professionnelles agricoles dans deux familles d'agriculteurs

Lucie ALARCON*

* ENS – EHESS, 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris
e-mail : luciealarcon@yahoo.fr

Résumé – Partant de l'observation de la hausse du niveau d'études chez les agriculteurs français, qui exercent une profession pourtant indépendante et « familiale », nous nous intéressons dans cet article aux choix d'orientation scolaire, parmi l'offre de formation agricole, dans deux familles d'agriculteurs, associées au sein d'une même société. Dans ces deux familles, tous s'accordent à penser que le baccalauréat est aujourd'hui un diplôme indispensable. Pourtant, les choix d'orientation scolaire font l'objet de négociations entre les membres de la famille, en fonction du sens que chacun accorde, selon sa trajectoire, au titre scolaire, au contenu de la formation et à sa valeur symbolique. La perception de l'apprentissage du métier d'agriculteur varie en fonction de leur rapport au savoir et de leur définition de la profession. De plus, en tant que titre et en tant que formation, le diplôme agricole peut être une ressource mobilisable dans les rapports professionnels entre agriculteurs, leur assignant une certaine position sociale et hiérarchique.

Mots-clés : orientation scolaire, négociations familiales, politique scolaire, savoirs et compétences, reprise d'exploitation

« Today, you almost have to be an engineer to be a farmer ». Choices and uses of agricultural studies in farmers' families.

Summary – Beginning with the observation of the elevated level of studies among French farmers, who practice a profession that is independent and "familial", this article concerns the educational choices made among available agricultural training options in two agricultural families who are partners on the same farm. In these two families, all agree with the idea that the baccalaureat is now an indispensable diploma, but specific choices of educational orientation are the object of negotiation between family members according to the meanings that each one gives to the contents of the training and to its symbolic value, each according to his or her own educational trajectories. Their perceptions of the training for the work of farmer varies in function with their relationship to knowledge and to their definitions of the profession. Moreover, the agricultural diploma, as a title and as training, can be a resource that may be mobilised in professional relationships between farmers, giving them certain social and hierarchical positions.

Keywords: choices of professional training, family negotiations, scholarships politics, knowledge and skills

1. Introduction

Les jeunes agriculteurs sont aujourd'hui plus diplômés que ceux des générations précédentes (Rattin, 1999). En 2000, 31 % des chefs d'exploitation et co-exploitants avaient reçu une formation agricole secondaire et 5,5 % une formation agricole supérieure, soit respectivement 22,2 et 4,5 points de plus qu'en 1988 (Agreste – Recensements agricoles de 1988 et 2000). En 2005, la proportion est passée à 37,9 % et 8 % (Agreste – Enquête structure 2005, même échantillon qu'en 2000). Le milieu agricole n'a donc pas échappé au phénomène dit de « démocratisation scolaire » qui, de façon plus ou moins intense, a touché toutes les catégories de la population française. Or, si les effets de la « démocratisation scolaire » dans certains groupes sociaux sont aujourd'hui bien connus (pour le monde ouvrier, cf. Beaud, 2003), qu'en est-il pour les familles d'agriculteurs ? Comment perçoivent-elles et s'approprient-elles la diffusion généralisée de l'injonction scolaire ? Dans cet article, nous tenterons de saisir les particularités de ce phénomène social au sein du milieu agricole et de comprendre comment s'effectuent les choix d'orientation scolaire parmi l'offre de formations agricoles, au sein de deux familles d'agriculteurs. Nous montrerons que si la hausse du niveau d'études est un fait incontestable dans les familles d'agriculteurs, elle ne se justifie pas de la même manière et ne prend pas le même sens en fonction des positions sociales et des trajectoires de chacun.

Dès 1967, suite aux bouleversements qui touchaient alors le monde paysan, Henri Mendras prédisait le rôle croissant de l'école dans l'accès au métier d'agriculteur au détriment de la famille. Or, depuis Mendras, de nombreux auteurs ont montré que la famille restait au cœur de la profession agricole, de sorte que rapports familiaux et rapports marchands sont entremêlés (Barthez, 1982 ; Bessière, 2003). Dès lors, trois institutions se partagent la formation et l'accès au métier des agriculteurs : l'enseignement agricole, la famille et le milieu professionnel agricole (Chaix, 1985). Ces instances peuvent parfois entrer en concurrence ou en désaccord sur ce que doit être le métier d'agriculteur (Barthez, 1982), et donc sur ce que doit apprendre un jeune, puisqu'elles proposent des modes de formation différents.

En 1979, Patrick Champagne considérait l'école comme une institution concurrente de la famille. Elle ouvrait selon lui d'autres perspectives d'avenir aux enfants d'agriculteurs qui, une fois dotés d'un capital culturel, se détournaient de l'agriculture. Cet « effet de détournement » (Champagne, 1979) agit-il toujours aussi massivement ? Nombre d'enfants d'agriculteurs, lorsqu'ils s'orientent dans l'enseignement agricole¹, peuvent utiliser l'institution scolaire professionnelle dans une perspective de reprise de l'exploitation familiale. Le contexte socio-économique de la société française et du milieu agricole a en effet évolué. Les agriculteurs sont toujours de moins en moins nombreux, mais travaillent sur de plus grosses exploitations et plus souvent en société que dans les années 1970. La politique d'installation des jeunes agriculteurs, mise en place en 1974 et analysée par Sylvain Maresca (1988), a eu des effets importants sur la scolarisation

¹ D'après les travaux de C. Bessière et quelques-unes de nos observations ethnographiques, nous pouvons dire que le choix d'études non agricoles (notamment dans le domaine commercial chez les viticulteurs) peut également faire partie intégrante de stratégies d'installation pour certains agriculteurs.

prolongée des agriculteurs, puisque l'attribution d'aides financières est conditionnée à l'obtention d'un diplôme. Depuis 1992, l'attribution des aides de l'Etat à un jeune agriculteur lors de son installation requiert non plus le niveau BEP, mais le niveau bac. Or, la hausse du niveau d'études chez les agriculteurs prend des sens différents dans chaque famille et pour chaque individu, en fonction de la trajectoire scolaire de l'enfant, de ses perspectives d'avenir sur l'exploitation familiale, de sa position dans la fratrie et, plus généralement, de la position sociale de ses parents.

Pour comprendre comment s'explique et se justifie la poursuite d'études et les choix d'orientation scolaire dans une famille d'agriculteurs, nous nous appuyons sur le cas de deux familles associées au sein d'un même GAEC (groupement agricole d'exploitations en commun) dans les Deux-Sèvres, à la limite de la Vendée et de la Charente-Maritime. Leurs fils cadets, Luc Coulon et Nicolas Marchand, sont tous deux en formation agricole (voir encadré 1 et arbre généalogique placé en fin d'article)². Ces deux fils ont le même projet professionnel : devenir agriculteur. Projet conforté par le fait qu'une association des enfants sur le GAEC ait été envisagée par les deux familles à la retraite des parents. Mais leurs usages respectifs de l'enseignement diffèrent. Le premier fils, Luc, suit un enseignement en alternance dans un établissement privé et souhaite préparer le BPREA (diplôme de niveau bac en formation continue³), tandis que le second, Nicolas, est dans un établissement public, en formation initiale et prépare le bac professionnel. Nous analyserons les déterminants et les enjeux de la différenciation de leurs choix d'orientation scolaire.

Nous essayerons de comprendre, dans un premier temps, pourquoi ces deux élèves et leurs familles ont choisi de préparer un diplôme agricole de niveau bac, qu'ils considèrent comme indispensable, en analysant les intérêts qu'ils retirent de ce titre scolaire. Nous nous pencherons, dans un deuxième temps, sur leur façon d'appréhender le contenu de la formation agricole ; nous verrons, alors, comment leurs perceptions de l'apprentissage du métier sont à mettre en relation avec leurs rapports au savoir et leurs définitions de la profession. Enfin, nous verrons comment le diplôme agricole, en tant que titre et formation, peut être une ressource mobilisée dans les rapports professionnels entre agriculteurs, contribuant à façonner l'économie des positions au sein du monde agricole.

² Ces deux familles d'agriculteurs ont été rencontrées dans le cadre de notre travail de Master 1, réalisé dans les classes de 1^{re} et terminale agricole d'un lycée agricole public de Vendée (Alarcon, 2007). Nous avons, par conséquent, intégré dans cet article les conseils et remarques de Céline Bessière, ainsi que ceux de Jérôme Bourdieu, Muriel Roger et Sybille Gollac, qui encadraient un atelier de recherche « Indépendants et Patrimoine » à l'ENS.

³ Actuellement, il existe différentes voies pour obtenir un diplôme agricole de niveau IV. Parmi les formations : le bac professionnel ou le bac technologique en formation initiale, le BPREA (brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole) en formation continue et le CCTAR (certificat de capacité technique agricole et rurale). Parmi les types d'établissements : les établissements publics en formation initiale, les CFA (centre de formation des apprentis) pour l'apprentissage et CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricole) pour la formation continue. L'enseignement agricole privé se distingue en trois fédérations liées par contrat à l'État, et parmi elles l'UNMFREO (union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation). La voie la plus fréquemment empruntée aujourd'hui par les futurs agriculteurs est l'orientation en BEPA, puis vers le bac pro, depuis qu'il est obligatoire pour l'obtention des aides.

Encadré 1. le GAEC de la Collinière

Le GAEC de la Collinière a été créé en 1993, il regroupe les exploitations des familles Marchand et Coulon ¹. Patrick Coulon, avec sa femme Mireille, s'est associé avec son ami d'enfance, Richard Marchand. Richard et Patrick se connaissent depuis l'adolescence. Ils ont préparé ensemble le BAA (brevet d'apprentissage agricole, équivalent du CAP), dans une maison familiale rurale (MFR). David Pasquain, un voisin des Coulon, est venu agrandir le GAEC en 1998. Il s'agit donc aujourd'hui d'un regroupement de trois exploitations en polyculture élevage (vaches laitières) de 284 ha au total (100 ha de Richard Marchand, 101 ha de David Pasquain et 83 ha des Coulon), ce qui donne à ce GAEC une taille relativement importante dans la région.

Mireille et Patrick Coulon ont trois enfants, deux fils et une fille, mais seul leur fils cadet, Luc, a choisi des études agricoles et souhaite reprendre l'exploitation. Il est actuellement en deuxième année de BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles) dans une MFR. L'unique garçon de Richard Marchand et de sa femme Françoise (fille et sœur d'agriculteurs, mère au foyer) souhaite également devenir agriculteur, il est scolarisé en lycée agricole public, en classe de 1^{re} professionnelle. Le fils des Coulon suit une formation agricole dans un établissement privé, en alternance (50 % en cours, 50 % en entreprise) tandis que Nicolas Marchand est dans un lycée public qui dispense une formation dite plus « scolaire » dans la mesure où il a uniquement douze semaines de stage sur les deux années de bac pro. Initialement, ces deux fils avaient été « associés » par leur famille dans un avenir commun, la reprise du GAEC. Or, il y a deux ans, de graves désaccords ont éclaté entre les Coulon et les Marchand, au sujet de leur association professionnelle. Le projet professionnel des deux jeunes reste aujourd'hui toujours d'actualité tandis que l'avenir du GAEC est, lui, remis en cause.

¹ Dans un premier temps, nous avons réalisé un entretien avec Nicolas Marchand, rencontré au lycée agricole par l'intermédiaire de son professeur principal, puis avec ses parents ensemble, et enfin avec Françoise, sa mère, seule. Nous avons également rencontré les grands-parents paternels de Nicolas. Les conflits entre les familles Marchand et Coulon ne nous ont pas permis d'avoir des contacts directs avec Patrick et Mireille Coulon. Nous nous sommes d'abord entretenu avec David Pasquain, le 4^e associé, qui a une position relativement neutre dans les conflits du GAEC. C'est par son intermédiaire que nous avons finalement pu rencontrer les Coulon. Nous avons réalisé un entretien avec les deux parents réunis, puis avec le fils cadet seul.

2. Variations des valeurs et usages du baccalauréat dans les familles d'agriculteurs

La plupart des élèves et agriculteurs rencontrés pendant l'enquête envisagent « le bac pro agricole » comme un titre permettant un accès plus facile au marché du travail, que cela soit en tant qu'exploitant agricole ou en tant que salarié. En effet, par le biais des aides financières de la politique d'installation des jeunes agriculteurs, l'Etat et la profession agricole ont réussi à inciter une partie des agriculteurs à poursuivre leurs études jusqu'au bac. De plus, pour certains élèves, l'installation risque de ne pas

pouvoir se concrétiser dès leur sortie de l'école. Ainsi, le passage par le salariat, agricole ou non, est perçu dans leur cas comme transitoire, mais nécessite un titre scolaire suffisamment élevé. Le bac est ainsi nécessaire dans des stratégies de reprise en tant que titre scolaire, mais peut également être une solution d'évitement et, donc, de départ de l'exploitation. C'est donc le rôle de l'école comme « appareil juridique » distribuant des titres scolaires ou « capital institutionnalisé » (Bourdieu, 1979) qui sera mis en avant dans cette première partie pour comprendre comment les familles d'agriculteurs justifient l'allongement de la durée des études de leurs enfants.

2.1. Obtenir son baccalauréat : les effets coercitifs d'une politique incitative

Aujourd'hui, contrairement à la plupart des professions indépendantes et salariées, aucun diplôme n'est officiellement exigé pour devenir agriculteur. La seule possession d'un capital professionnel suffit pour s'inscrire à la MSA (mutualité sociale agricole). Or, de la même manière que pour la politique des 80 % au bac, une série de mesures, toujours en vigueur, a été mise en place par le ministère de l'Agriculture en 1974. Ces mesures ont eu pour effet d'élever le niveau d'études des agriculteurs et de réguler cette profession indépendante. C'est le cas de la politique d'installation des jeunes agriculteurs, mise en place sous l'impulsion du CNJA (comité nationale des jeunes agriculteurs). Une aide financière conditionnelle, la dotation jeune agriculteur (DJA), et des prêts bonifiés sont proposés aux jeunes agriculteurs au moment de leur installation. Un niveau d'études minimum est notamment exigé : il s'agissait du niveau BEPA à l'époque, puis en 1992, du niveau BTA, remplacé depuis 1996 par le bac pro⁴ (Maresca, 1988).

Pour tenter de comprendre les choix d'orientation des enfants dans les deux familles étudiées, on ne peut donc ignorer les effets de la politique d'installation des jeunes agriculteurs. Si pour les familles du GAEC de la Collinière, le bac est perçu comme obligatoire pour devenir agriculteur, c'est notamment parce qu'elles n'envisagent pas l'installation sans ces aides. Elles mentionnent les difficultés croissantes rencontrées par les jeunes pour s'installer et invoquent donc l'utilité de ces aides financières. Pourtant, un nombre important d'agriculteurs hérite d'un patrimoine professionnel puisqu'en 2003 ils étaient 88 % à être eux-mêmes fils d'agriculteurs (INSEE). Mais ? la plupart du temps, la reprise n'est pas envisagée sans des investissements de modernisation ou d'agrandissement de l'exploitation familiale⁵. La

⁴ Les agriculteurs doivent avoir entre 21 et 35 ans, s'installer sur une surface suffisamment grande et présenter un projet considéré comme « viable » par la profession. Cette viabilité du projet est testée en fonction de la taille de l'exploitation (la norme administrative mise en place depuis 1968 étant appelée la SMI, surface minimum d'installation), exigeant au moins une UTA (unité de travail agricole), et en fonction du niveau d'études du jeune agriculteur, donc de ses capacités à gérer une exploitation. De plus, le prétendant à l'installation doit effectuer une EPI (étude prévisionnelle d'installation) dans laquelle il effectue des prévisions comptables sur trois ans : il doit montrer qu'il sera capable de dégager un revenu suffisant de son activité (compris entre 60 % et 140 % du revenu de référence national, par UTA).

⁵ La politique d'installation des jeunes agriculteurs les incite à choisir leur métier par vocation et à innover et moderniser l'exploitation des parents. Le jeune doit être « plutôt pionnier qu'héritier » (Maresca et Champagne, 1986).

seule possession d'un capital professionnel, transmis par la famille, ne garantit visiblement plus l'installation. Le capital scolaire, que représente dans notre cas le diplôme agricole, est devenu complémentaire. En choisissant de s'installer avec la DJA et, donc, de posséder le niveau bac, les agriculteurs rencontrés se conforment à une certaine perception du métier définie par l'État et transmise par le biais de l'école, celle d'un agriculteur gestionnaire et chef d'entreprise. L'installation aidée est vécue actuellement comme un modèle, voire une norme, par une partie de la profession.

C'est le cas des deux familles du GAEC de la Collinière. Mireille Coulon explique, par exemple, qu'il est impensable que son fils arrête ses études après le BEPA. Actuellement, Luc est en deuxième année de BEPA en MFR. Selon elle, il doit avoir au moins le niveau bac : « Ah bah non, faut pas qu'il arrête en BEPA ! Ah non non ! Faut qu'il continue... ». Elle suit notamment les conseils de la maison familiale rurale pour encourager son fils à continuer : « On est allé à des réunions et l'école, ils disent bien qu'il faut pas s'arrêter. Faut au moins deux années après le BEPA. » En entretien, Luc résume également ce sentiment d'obligation face à l'obtention du diplôme. La poursuite de ses études après le BEPA pour obtenir le BPREA – l'équivalent du bac pro en formation continue – va de soi pour lui. Luc envisage même de préparer un BTS agricole alors qu'il prétend ne pas aimer le système scolaire et que ses résultats sont médiocres. Il explique que si un niveau IV suffit à obtenir la DJA, il lui paraît utile de poursuivre les études après le bac car « aujourd'hui, il faut presque être ingénieur pour être agriculteur ».

Dans les deux familles rencontrées, l'attribution de la DJA est une des premières raisons citées pour justifier la prolongation des études après le BEPA. Mais si l'on ne peut négliger le rôle de cette politique incitative, elle ne permet pas à elle seule de comprendre la hausse de niveau d'études des agriculteurs. Aujourd'hui, l'injonction scolaire touche toutes les classes sociales. A cela s'ajoute un contexte économique dans lequel l'incertitude envers l'avenir conduit les parents, notamment les ouvriers (Poullaouec, 2004), à encourager les enfants à poursuivre leurs études. Les Coulon et les Marchand invoquent ainsi le devenir incertain de leur GAEC et, plus généralement, de la profession agricole pour expliquer les choix scolaires de leurs fils.

2.2. Continuer ses études en attendant « d'avoir une place sur l'exploitation »

La poursuite d'études en BTSA est considérée par Luc comme une solution d'attente dans le cas où son installation serait retardée. En effet, la plupart du temps, les agriculteurs sont toujours actifs et n'ont pas encore pris leur retraite lorsque leur enfant termine ses études. En attendant la retraite de ses parents et la reprise du statut de chef d'exploitation, un jeune peut, par exemple, devenir aide-familiale ou s'associer avec eux en société. Or, l'exploitation familiale n'est pas toujours considérée comme suffisamment viable pour faire vivre deux ménages et, donc, pour que le fils s'associe avec ses parents. De plus, de moins en moins de jeunes choisissent le statut d'aide-familiale⁶. La prolongation des études, comme le mentionne Luc Coulon, peut donc

⁶ Ceci est notamment le résultat des transformations des rapports entre générations, décrites entre autres dans leurs travaux par A. Barthez et P. Champagne.

être également une solution transitoire pour un jeune, jusqu'à ce que ses parents prennent leur retraite⁷.

Pour Nicolas Marchand, en 1^{re} professionnelle agricole en formation initiale dans un établissement public, c'est le salariat qui est envisagé en attendant le départ à la retraite de son père.

[Nicolas Marchand m'explique qu'il ne sait pas encore s'il va reprendre les terres de son père. Il n'a pas encore de projet d'installation clair.]

- Oui, c'est pas encore très sûr ? [silence] Parce que ton père a pas encore l'âge de la retraite ?
- Euh, il a 52 ans. 52 ou 53. Donc après le bac pro, si j'arrête et si je fais mon stage de six mois aussitôt, et que je m'installe aussitôt, je pense pas qu'il sera encore à la retraite. Puis après, faudrait qu'il m'accepte dans l'exploitation mais ils sont déjà trois.
- Ah oui, c'est ça. Tu crois que ça risque d'être compliqué ?
- Bah oui, ou alors il faut que j'apporte des terres [c'est-à-dire acheter des parcelles pour agrandir l'exploitation familiale], mais... Après, c'est si tout se passe bien parce que, ce que je vous ai pas dit, c'est que depuis deux ans, y a mon père et Patrick, celui qui habite sur le siège social, ils s'entendent pas bien. En fait, mon père s'entend mieux avec celui qui habite à trois km du siège de l'exploitation [David Pasquain]. Et celui qui est sur le siège de l'exploitation, il est en train de prendre les initiatives tout seul, enfin, les décisions. Ça plaît pas à mon père.
- [Il développe les problèmes entre son père et Patrick Coulon]
- Et ça pourrait pas être une possibilité, de t'installer avec le fils de Patrick... ?
- Si. Quand j'étais plus jeune, c'est ce que je voulais faire. Maintenant, c'est ce qui serait le mieux à faire... (...) Mais si je m'installe, après, c'est pareil : mon père et celui qui habite sur l'exploitation, ils ont le même âge. Donc ils partiraient à la retraite en même temps. Mais le troisième a 38, 39 ans. Donc si je m'installe, lui sera encore sur l'exploitation. Et si le fils [de Patrick] s'installe aussi, on se retrouverait à trois.
- Alors il faudrait attendre un peu du coup ?
- Je sais pas. Enfin, moi, ça me dérangerait pas de m'installer avec celui qui est plus jeune. Je m'entends bien avec lui. Déjà, je ferai mon stage de 6 mois, puis après, s'ils veulent pas me prendre en GAEC, je sais pas comment ça se passera. Je travaillerai ailleurs en attendant.
- En tant que salarié ?
- Oui, salarié. A moins que le GAEC se dissolve d'ici là, ce que je souhaite pas...

Nicolas Marchand doute d'autant plus des conditions de son installation que l'avenir du GAEC de la Collinière est incertain. En effet, les associés de ce GAEC, en particulier les familles Marchand et Coulon, ont des relations très conflictuelles depuis

⁷ François Cardi (2004, pp. 115-116) écrit notamment : « En réalité, l'acquisition d'un BTSA semble avoir pour fonction de faire face à une situation vécue comme provisoire, à une position d'attente pour une activité professionnelle définitive sur l'exploitation paternelle agrandie, tout en veillant à ce que l'option choisie soit tout de même utile, sinon utilisable, pour cette activité future. L'obtention du diplôme correspond également à une sorte de mise à l'abri par rapport à un échec possible de ce projet. »

environ deux ans. Ils ont même pendant un moment pensé à se retirer de la société. Avant ces conflits, il avait été envisagé que les fils de Roland Marchand et Patrick Coulon, Nicolas et Luc, reprennent les parts du GAEC de leurs pères à leur retraite. Un nouveau GAEC aurait été créé, réunissant Luc, Nicolas et David Pasquain, le plus jeune des associés. Or, depuis l'apparition de problèmes relationnels entre les associés, l'avenir de ces deux enfants sur le GAEC est visiblement remis en cause ou risque d'être retardé. Nicolas, en attendant de prendre la place de son père sur le GAEC ou de trouver une autre exploitation à reprendre, envisage donc un passage par le salariat. C'est également le cas de Mireille Coulon pour son fils Luc :

– Qu'il continue pour l'instant ! Parce que bon, on sait pas, l'exploitation, qu'est-ce que ça va devenir ? On sait pas l'avenir... Même s'il va aller travailler comme un ouvrier, plus il en aura [des diplômes], mieux ça sera. C'est vrai que maintenant, faut pratiquement le niveau bac. (...). De toute façon, qu'est-ce qu'il fera ? Pour l'instant, il peut pas s'installer, parce qu'il est trop jeune. Il peut pas s'installer. Et on sait pas, nous plus tard, on sait pas ce que deviendra la ferme. Pour l'instant, non, on lui dit : « faut que tu fasses encore deux autres années ».

Comme pour Nicolas Marchand, l'incertitude quant à l'avenir du GAEC explique le fait que Mireille Coulon n'envisage pas l'installation de Luc aussitôt après son BEPA. Là aussi, le salariat est envisagé comme solution d'attente, mais toujours dans une optique de reprise. Le référentiel professionnel du ministère de l'Agriculture explique d'ailleurs que le diplôme agricole de niveau IV doit aujourd'hui former les jeunes aussi bien à devenir exploitants agricoles que salariés. Les auteurs de ce texte font en effet le constat d'une alternance des statuts dans les parcours professionnels des agriculteurs et prennent en compte la possibilité d'une « période de salariat préalable à l'installation »⁸. Dans ce cas, le titre scolaire devient utile dans la perspective d'un passage par le marché du travail en attendant l'installation comme agriculteur. Mais pour certains parents, l'obtention du diplôme peut également être perçue comme un moyen de sortir définitivement du milieu agricole.

2.3. Un diplôme pour quitter l'exploitation familiale : un « salut par l'école » ?

Alors que Françoise et Richard Marchand s'accordent sur le choix et la durée de formation de Nicolas, une distinction s'opère entre eux sur les usages de ses titres scolaires. Celle-ci est liée en grande partie à leurs rapports différenciés au monde agricole et à leurs ambitions différenciées quant au devenir de leur fils. Contrairement à son mari, Françoise Marchand, dans le contexte du conflit au sein du GAEC, envisage et encourage l'éventualité que son fils ne devienne pas agriculteur. Son rapport au monde agricole l'amène à douter non seulement de l'avenir du GAEC, mais plus largement de la profession. Françoise semble donc percevoir la poursuite d'études comme un « salut » pour son fils (Beaud et Pialoux, 2004), une manière de le

⁸ Les jeunes agriculteurs qui s'installent après avoir été salariés sont de plus en plus nombreux à avoir travaillé dans le secteur non agricole (Rattin, 2005) : c'était le cas de 38 % des jeunes qui se sont installés en France entre 2000 et 2003, contre 16 % entre 1983 et 1985 (Agreste – enquête sur la structure des exploitations).

détourner d'un milieu qu'elle perçoit négativement. Devant le désaccord de son mari et afin de respecter les goûts de son fils, Françoise précise que Nicolas pourrait exercer un autre métier, mais toujours dans le milieu agricole. La poursuite d'études en BTSA-ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation) est encouragée, car elle permet notamment de former des techniciens pour travailler dans des centres de gestion, des coopératives ou des entreprises para-agricoles.

- Si Nicolas a un niveau BTS, vous pensez que ce sera plus facile pour s'installer ?
- Richard : Ah bah plus facile... au regard de l'administration, déjà. Et puis bah...
- [Françoise Marchand dit quelque chose tout bas.]
- Richard [A Françoise] : Comment ? J'entends rien.
- Françoise : Il peut s'orienter sur autre chose s'il y a...
- Richard : Ah bah, tiens, tout à l'heure on parlait des femmes [des femmes qui ne sont pas agricultrices et qui n'incitent pas leurs enfants à reprendre]. Qui étaient hors-cadre. Donc, ma femme est pas forcément portée sur le... [l'agriculture]. Mais sur autre chose, sur quoi ? S'il fait autre chose, ça va pas la rendre malade. Et pourtant, elle est fille d'agriculteur.
- Françoise : Ça peut être autre chose dans l'agriculture, mais...
- Richard : Oui, mais quand il faut s'orienter sur autre chose dans l'agriculture, il faut qu'il reste des agriculteurs. Parce qu'on n'a pas besoin de chambres d'agriculture s'il y a plus d'agriculteurs. On n'a pas besoin de tonton Eric [le frère cadet de Richard], enfin pour Nicolas, ou de beau-frère pour toi, qui vendent dans les magasins style Gamm Vert ou France rurale, s'il y a plus d'agriculteurs.

Au sein du couple, les avis divergent donc sur les devenirs professionnels possibles de leur fils. Le diplôme n'a pas la même fonction ni la même signification pour Richard et Françoise Marchand. « L'effet de détournement » exercé par l'école sur le milieu agricole (Champagne, 1979) n'a de sens que pour Françoise. Contrairement à Mireille Coulon, Françoise Marchand n'est pas officiellement associée au GAEC. Elle a cependant aidé son mari les week-ends avant l'arrivée du quatrième associé en 1998 (une aide que Françoise qualifie de « travail bénévole »). Elle a toujours été mère au foyer et son travail temporaire sur l'exploitation n'a jamais donné lieu à une rétribution financière (ni, semble-t-il, à une réelle reconnaissance puisque son mari avait oublié en entretien qu'elle l'avait aidé pendant plusieurs années les week-ends). Mireille Coulon me précise en entretien qu'il avait été envisagé pendant une période que Françoise soit elle aussi salariée du GAEC. Elle a refusé cette proposition, notamment du fait de la distance qui sépare le site du GAEC de son lieu d'habitation (15 km). Pourtant fille d'agriculteurs⁹, Françoise Marchand est donc peu impliquée dans le milieu agricole et a souvent freiné l'investissement de son fils Nicolas sur l'exploitation. Françoise a

⁹ C'est son frère qui a repris l'exploitation familiale. Mais Françoise, tout comme Richard et Nicolas, me le décrit comme un agriculteur découragé par son métier et me déconseille de le rencontrer (le frère de Françoise travaille visiblement sur une exploitation qu'il considère lui-même comme peu « viable » et que Nicolas ne souhaiterait pas reprendre car trop peu modernisée). Le frère aurait donc, comme sa sœur, une perception relativement négative du milieu agricole.

obtenu un BAA (brevet d'apprentissage agricole, équivalent du CAP) en MFR, mais dit regretter cette formation agricole. Elle aurait préféré suivre une formation dans une autre MFR de la région pour travailler auprès des enfants ou des personnes âgées. Elle vit visiblement mal sa position de mère au foyer (elle a dernièrement demandé l'agrément pour devenir assistante maternelle, mais n'a toujours pas d'enfants à charge).

Richard Marchand, de son côté, relativise les difficultés qu'il peut rencontrer en se comparant aux ouvriers des grandes entreprises qui doivent faire face à une insécurité croissante de l'emploi. Pour lui, le salariat n'est plus un modèle enviable et, dans le contexte économique et social actuel, la position de travailleur indépendant est préférable et plus sûre. De plus, les écarts sociaux entre salariat et monde agricole, perçus à travers le fait de disposer de congés ou d'un système de retraite, sont pour Richard beaucoup moins flagrants qu'auparavant : malgré les conflits qui touchent le GAEC, il reconnaît les avantages que constitue le fait de pouvoir disposer d'un week-end sur deux et de trois semaines de vacances par an.

Malgré leurs désaccords, Richard et Françoise Marchand encouragent tous les deux Nicolas à poursuivre ses études jusqu'en BTSA. Françoise perçoit à travers ce diplôme un élargissement du champ des possibles de son fils : le niveau d'études qu'offre le BTSA lui permettrait d'avoir une plus grande marge de manoeuvre quant à ses choix professionnels et de mettre à profit ce capital scolaire sur le marché du travail salarié. En revanche, pour Richard, la poursuite d'études en BTSA n'est pas contradictoire avec le projet professionnel de son fils qu'il encourage fortement : devenir agriculteur. Continuer après le bac pro est pour Richard utile à l'apprentissage du métier, car il permet de s'adapter à ses évolutions et d'obtenir des aides à l'installation plus facilement : « le bac pro, c'est bien, mais on peut faire mieux ». Inciter son fils à continuer des études ne signifie pas que celui-ci risque de s'éloigner de l'exploitation familiale, d'autant qu'il a réussi à l'investir sur la ferme malgré les réticences de sa femme (Nicolas l'aide tous les week-ends et pendant les vacances scolaires).

A l'inverse du couple Marchand, Patrick et Mireille Coulon reconnaissent et encouragent tous deux le projet professionnel de leur fils, mais ont été en désaccord sur le choix de sa formation agricole. L'analyse des choix d'orientation scolaire dans cette famille va nous permettre à présent de nous intéresser au rôle de l'école, non plus comme distributeur de titres scolaires, mais comme institution de formation.

3. Choisir une formation agricole

3.1. La place respective de l'école et des stages. Formation scolaire et formation par alternance

De manière générale, on peut dire que l'enseignement agricole, sous tutelle du ministère de l'Agriculture, a une position dominée au sein de l'offre de formation et joue le rôle de filière de relégation, au même titre que l'enseignement professionnel de l'Education nationale (Grignon, 1971 ; Beaud et Pialoux, 2004). Mais l'enseignement agricole est lui-même hiérarchisé : les offres de formations et les types d'établissements sont bien différenciés par les familles d'agriculteurs.

Luc Coulon s'est orienté plus tôt que Nicolas, dès la 4^e 10, vers la formation agricole. Mireille Coulon m'explique que pour son fils, en échec scolaire, l'orientation en MFR dès la 4^e, s'est faite davantage par défaut.

- Et comment vous avez décidé [l'orientation scolaire de Luc] ?
- Disons que... il a toujours eu des difficultés à l'école, il avait pas la facilité.
- Il aimait pas ça ou c'est que... ?
- Non. Lui, il aimait plutôt aller dans les champs sur le tracteur [elle rit]. Mais même si tu veux faire de la culture, il faudra toujours un diplôme agricole. Alors, ma foi, ... vu qu'il aimait pas l'école, c'est pour ça qu'on l'a retiré de l'école. Enfin, de l'école..., disons qu'il est allé dans la MFR, dans la maison familiale. Parce que la maison familiale, c'est quand même mieux, parce qu'il est pas tout le temps à l'école. Il est une semaine en stage, enfin deux semaines. Une semaine d'école, quinze jours avec un patron. Et la première année, oui, il était en 4^e. Parce que la 1^{re} année, vu qu'il était pas vieux, il avait le droit de venir chez nous la 1^{re} année. De faire exceptionnellement une année chez nous. Ce qui fait que la 1^{re}, il l'a faite sur l'exploitation.

Les MFR proposent un système de formation en alternance où l'élève, dès la 4^e, est la moitié du temps en cours et l'autre en stage (Sanselme, 2000). La formation en MFR a donc un caractère moins scolaire que dans l'enseignement agricole public, ce qui fait d'ailleurs dire à Mireille Coulon qu'elle a « retiré Luc de l'école ». Les aspirations qu'elle place dans la scolarité de son fils sont moins élevées que celles de Françoise Marchand puisque le niveau bac lui paraît suffisant. Elle a une connaissance assez faible du système scolaire, même agricole. Mais, à la différence de Françoise Marchand, Mireille Coulon n'a pas une image négative du monde agricole et, comme Richard, elle préfère sa position à celle des ouvriers. De plus, Mireille possède dans le GAEC des parts égales à celles de son mari : fille d'ouvrier, elle a arrêté ses études à 16 ans. Elle a travaillé quelques années comme femme de ménage. Après son mariage avec Patrick en 1979, elle a travaillé sur le GAEC de son mari et de ses beaux-parents, comme salariée à mi-temps pour la traite. A la retraite de ces derniers en 1990, elle a suivi une formation pour adultes afin d'obtenir un niveau d'études lui permettant d'avoir accès aux aides de l'Etat. De cette manière, Mireille a racheté, sous son propre nom, les parts de l'exploitation de ses beaux-parents. Elle s'est associée en EARL avec Patrick, jusqu'en 1993, date de la mise en GAEC avec Richard Marchand. La possession de ce capital professionnel permet donc de comprendre que pour Mireille il est important que son fils reprenne la ferme familiale, contrairement à Françoise qui, elle, n'a pas hérité de terres agricoles lors des partages. Pour Mireille, transmettre l'exploitation familiale est un enjeu plus important que pour Françoise.

¹⁰ Les établissements du ministère de l'Agriculture proposent des formations de cycle court en 4^e et 3^e technologiques. Les élèves préparent le brevet national. Ils ont des courtes périodes de stages dits de découverte et leur programme, allégé en matières générales, propose des enseignements agricoles. Ce sont dans ces filières que les difficultés scolaires des élèves et les problèmes de discipline sont les plus importants dans la mesure où les établissements agricoles accueillent des élèves parfois exclus des établissements de l'Education nationale. Dans ces filières technologiques, la qualification de « voie de relégation » prend tout son sens.

C'est ce qui peut expliquer en partie que ces deux femmes n'aient pas choisi le même type d'établissement agricole pour la scolarité de leur fils. Les ambitions de Françoise Marchand exigent de Nicolas qu'il ait une certaine motivation pour les études et des résultats scolaires suffisamment élevés. Françoise ne voulait pas que son fils soit scolarisé en MFR car d'après elle, ce système en alternance aurait pu mettre sa scolarité en péril. Une formation plus scolaire garantissait une présence en cours plus longue, moins d'immersion sur le monde du travail et, donc, d'après elle comme d'après d'autres parents, une réelle motivation de son fils pour continuer ses études : « Bah, disons que connaissant son caractère, je préférerais qu'il soit complètement à l'école, j'étais sûre que les devoirs étaient faits ». De ce point de vue, la formation dans l'enseignement agricole public semble être, pour Françoise Marchand, un compromis entre les aspirations professionnelles de son fils, les encouragements de son mari et son propre désir de voir son fils suffisamment qualifié (la sœur aînée de Nicolas est d'ailleurs actuellement en BTS).

Patrick Coulon, lui aussi, exprimait au départ certaines réticences face aux MFR, alors que, comme sa femme, il encourage Luc à devenir agriculteur.

- Mireille : Enfin, les jeunes, comme là, Luc, la MFR, c'est quand même intéressant pour les jeunes.
- Patrick : Oui, mais lui, il avait des difficultés.
- Mireille : Il avait des difficultés à l'école.
- Patrick : C'était pas l'enseignement général, donc en faisant par alternance, c'est moins... Mais c'est dur aussi parce que le niveau est toujours le même.
- Mireille : Parce qu'ils sont moins à l'école...
- Mais le diplôme est le même.
- Mireille : Le diplôme est le même à la fin, ce qui fait qu'il faut qu'il rattrape. Le temps qu'ils sont sur la ferme, bah faut quand même qu'ils rattrapent après, qu'ils fassent quand même les devoirs, les leçons.
- Patrick : Mais ça les motive davantage. Seulement, s'ils sont nuls à l'école, s'ils sont nuls à l'école, ça va pas s'arranger, quoi. Moi j'avais compris que c'était un peu dépassé ce système d'alternance aujourd'hui, parce qu'il faut tellement de technique. Et puis, tout compte fait, non, non, non. Moi, j'avais été en maison familiale et puis je pensais que... J'aurais préféré l'envoyer en enseignement général. Bah oui, l'enseignement général, c'est très bien, mais si on suit. Si on suit pas, qu'est-ce qu'on fait ? On perd son temps. Donc faut faire une autre voie. Donc cette voie-là, elle est bonne... Il y a beaucoup de jeunes qui réussissent encore là-bas.

Connaissant l'évolution du métier d'agriculteur et les nouvelles compétences qu'elle implique, Patrick Coulon reconnaît avoir hésiter à orienter son fils vers un système en alternance. La formation en MFR à son époque semblait être suffisante. Mais la complexification du métier demande aujourd'hui plus de connaissances dites théoriques, techniques, qui s'apprennent non plus sur le « terrain », par l'intermédiaire d'un maître de stage ou de la famille, mais à l'école, par l'intermédiaire des professeurs. C'est pourquoi, Patrick Coulon a préféré pendant un temps une formation plus « générale » pour son fils (on comprend ici une formation agricole, mais par la voie scolaire, comme pour Nicolas). Pour Patrick, pourtant lui-même formé en MFR, cette formation par alternance faisait donc, au premier abord, figure de filière repoussoir : elle ne lui paraissait

plus adaptée aux exigences du métier et était de plus associée à l'échec scolaire, aux choix d'orientation par défaut. Patrick, suivant les classements et catégorisations légitimes, considérait la formation en alternance de son fils comme la moins valorisante. Pour les Coulon, le choix de la formation de niveau bac en alternance a donc été, à la fois, une solution face à l'échec scolaire de Luc et, sachant qu'il est leur fils cadet (*cf.* encadré 2), une manière de l'investir sur l'exploitation familiale, dans un contexte où l'allongement des études est perçu comme indispensable. Nous avons vu que Patrick Coulon hiérarchise non seulement les différents types d'établissements, mais également les différentes formes d'apprentissage et les types de savoirs transmis. Ses premières appréhensions face aux MFR viennent du fait que, selon lui, les connaissances techniques se transmettent plus facilement à l'école qu'en stage. En revanche, les MFR sont davantage associées à l'apprentissage « sur le terrain », par initiation (Chaix, 1984), c'est-à-dire aux savoirs pratiques, largement valorisés lorsqu'il était jeune, mais qui aujourd'hui le sont moins à ses yeux. Ce qui lui fait dire que les MFR sont « dépassées », parce que le type de savoirs qui y est associé est pour lui aussi « dépassé ». Il est donc nécessaire de mettre en relation les perceptions des hiérarchies des savoirs, des modes d'apprentissage et des types d'établissements, propres aux individus.

3.2. Définition du métier et hiérarchie des savoirs

Dans l'enseignement agricole, la formation est généralement professionnelle. Cela implique un apprentissage par immersion périodique dans le milieu professionnel lors des stages au cours desquels s'acquièrent les savoirs dits « pratiques ». Mais tous les types d'établissements et de formations n'accordent pas la même place à l'apprentissage sur le « terrain ». En MFR, les élèves sont en général une semaine sur deux en stage alors qu'ils ne le sont que douze semaines sur deux ans en formation initiale. Dans le deuxième cas, l'apprentissage passe donc essentiellement par l'école. On retrouve, par conséquent, une hiérarchie entre types de savoirs et modes d'apprentissage au sein de l'enseignement agricole.

Pour les agriculteurs rencontrés, les savoirs plus scolaires transmis dans les formations agricoles permettent notamment de répondre aux évolutions qui touchent le métier depuis les années 1960. L'agriculture nécessite aujourd'hui de plus en plus de compétences en gestion et en économie. L'Etat, à travers ses politiques d'aides et son système d'enseignement¹¹, les syndicats et autres organismes agricoles ont réussi à

¹¹ L'analyse des nouveaux référentiels professionnels et de compétences nous montre, par exemple, que la définition du métier proposée par l'institution scolaire valorise tout particulièrement l'acquisition de certaines compétences techniques, dites entrepreneuriales, par l'intermédiaire de l'école. Les référentiels visent à définir la profession, puis à lister les compétences requises pour son exercice. Le ministère de l'Agriculture a modifié en 2007 les référentiels du BPREA et du bac professionnel CGEA qui dataient de 1990. Les nouveaux textes, qui sont entrés en application en janvier 2008, ont pour objectif la prise en compte des changements qui ont touché la population agricole ainsi que leur rapport au travail. La notion d'activité agricole est élargie. Dans ces nouveaux référentiels, les fonctions entrepreneuriales tiennent une place plus importante dans la définition du métier que les fonctions productives : la réussite de l'exploitation agricole dépend de sa bonne gestion économique et administrative.

Encadré 2. Les choix d'orientation et « l'échec scolaire » chez les enfants d'agriculteurs

Il faut noter que, chez les Coulon, Luc est le dernier garçon de la fratrie. Il représente en quelque sorte la « dernière chance » pour ses parents de transmettre leur patrimoine, tout comme Nicolas représente cette « seule chance » pour Richard, puisqu'il est l'unique garçon. Sachant cela, il est intéressant de s'arrêter sur la manière dont Mireille et Patrick ont envisagé les solutions face à l'échec scolaire de leur dernier fils. Les choix d'orientation scolaire de Luc sont justifiés par cet « échec ». Or, nous savons par de nombreuses enquêtes, notamment celles de Bourdieu, que les familles ont tendance à ajuster leurs ambitions scolaires pour leurs enfants aux conditions objectives de réussite. Dans le cas des agriculteurs, l'échec scolaire des enfants doit également être analysé au regard de la volonté des parents de transmettre leur patrimoine. Ainsi, en discutant avec Mireille et Patrick du parcours scolaire du frère et de la sœur aînés de Luc, on s'aperçoit que ces derniers étaient également considérés comme étant en « échec scolaire ». Or le frère de Luc, qui a 27 ans au moment de l'enquête, a obtenu un CAP de tourneur fraiseur et travaille actuellement comme contrôleur qualité dans l'aéronautique. Sa sœur, 24 ans, a un BEP secrétariat et a été embauchée comme secrétaire médicale à la suite d'une formation spécialisée. Ainsi, l'évocation de l'échec scolaire par Mireille ne nous permet de comprendre pleinement l'orientation précoce de Luc dans l'enseignement agricole qu'en analysant parallèlement les projets professionnels du jeune, sa place dans la fratrie et l'avenir de l'exploitation familiale.

Il est possible de faire des remarques similaires pour le cas de Richard Marchand : il est l'aîné d'une fratrie de cinq enfants et le moins diplômé. Deux de ses sœurs ont obtenu un bac général et la troisième un BEP de secrétariat. Son frère cadet, 35 ans, a un BTS agricole et travaille actuellement dans une jardinerie. Richard m'explique ses choix scolaires par le fait qu'il souhaitait devenir agriculteur, qu'il était l'aîné et qu'il n'était pas bon à l'école. Ainsi, le BAA, diplôme agricole le moins élevé, lui permettait d'être agriculteur, sans pour autant avoir à poursuivre de longues études qui auraient pu le dissuader de reprendre la ferme familiale. En revanche, les quatre autres enfants sont décrits par les parents de Richard comme étant doués à l'école. Or ces derniers ont surtout été fortement incités par la mère de Richard à poursuivre leurs études (elle-même aurait souhaité être institutrice, mais a été contrainte par ses parents à travailler sur la ferme familiale), dans la mesure où l'installation n'était pas envisageable pour les filles et, pour Eric, le cadet, elle était relativement compliquée. Eric a obtenu un BTSA l'année où Richard s'est associé en GAEC avec les Coulon. Les parents de Richard avaient dans l'idée qu'Eric s'associe avec son frère, mais il lui était difficile de trouver des terres supplémentaires à cette période. Eric a finalement utilisé son diplôme pour trouver un emploi salarié, ce que semblent regretter ses parents (qui désapprouvent également le GAEC avec les Coulon). Ici encore, la notion d'échec scolaire chez Richard ne peut se comprendre entièrement qu'en analysant les aspirations de ses parents vis-à-vis de son avenir professionnel et sa position dans la fratrie.

imposer aux agriculteurs une définition plus « entrepreneuriale » de leur profession : l'agriculteur n'est plus un paysan, c'est un entrepreneur. Ainsi, une distinction s'opère de façon plus ou moins nette entre la fonction de la famille et celle de l'école dans la transmission des savoirs. La transmission des connaissances en gestion et en comptabilité, qui ont une importance grandissante dans le fonctionnement des exploitations, reviendrait à l'enseignement agricole. Les familles, elles, transmettent avant tout à leurs enfants le goût du métier, ainsi que les savoir-faire productifs, pratiques. Dans ce cas, pour les familles, ce n'est plus seulement l'obtention d'un titre scolaire qui est mis en avant dans les choix d'orientation, mais aussi le contenu des cours, c'est-à-dire le rôle de l'école dans la transmission de savoirs de plus en plus importants. L'adhésion à cette définition du métier et de son apprentissage est particulièrement perceptible chez Patrick Coulon.

- Patrick : Et ce qu'il y a dans l'agriculture, ça a beaucoup évolué, les gens sont très techniciens maintenant. Mais autrefois, en dehors de l'agriculture, t'étais pas capable de faire autre chose. Donc tout ce qui était papelard et compagnie, on aimait pas. Alors oui, ça a changé.
- C'est pour ça que ça m'a intéressé. Ca m'intéressait de voir des élèves qui allaient passer leur bac parce que moi, naïvement, je me disais : « mais quand même, est-ce qu'il y a vraiment besoin d'un niveau bac ».
- Mireille : Oui.
- Il y a beaucoup d'agriculteurs qui sont fils d'agriculteurs, alors je me disais « bon, ils doivent bien connaître le métier un peu ».
- Patrick : On apprend le métier c'est vrai, la pratique, on l'apprend chez soi. Ou alors en stage maintenant, en stage. Parce que chez soi, on fait pas forcément les bonnes pratiques. Donc aller voir ailleurs, c'est très bien. Mais, par contre, après, toute la technique, c'est important. Vous allez dans une coopérative, vous verrez, partout il y a des techniciens quoi.

Patrick Coulon ne dispose au départ que d'un BAA, mais il s'est formé *avec l'expérience du travail*. A la création du GAEC, Patrick enregistrait par exemple les données de l'exploitation sur informatique avec le comptable. Puis, quand il est devenu *opérationnel*, le GAEC a acheté un ordinateur et Patrick a continué seul. Il a également fait une formation au centre de gestion. Richard Marchand l'a apparemment accompagné quelques fois, mais a été vite découragé. Quand Patrick Coulon se compare aux agriculteurs plus âgés qui « en dehors de l'agriculture ne savaient pas faire autre chose », on comprend que ces derniers se cantonnaient pour lui à l'activité de production. Or « faire autre chose », c'est ne pas être seulement producteur : il ne s'agit plus de « gérer sa ferme en 'bon père de famille' » (Mendras, 1984), mais de savoir gérer une exploitation agricole comme une entreprise, ce qui sous-entend d'avoir de nouvelles compétences, plus « techniques » que « pratiques ».

Sa femme Mireille reconnaît également l'importance de ces compétences « entrepreneuriales ». Mais elle a tendance à valoriser avant tout les connaissances pratiques :

- Puis bon, c'est vrai que les jeunes... Quand ils sont chez nous, admettons on prend des jeunes [en stage], quand ils sortent de l'école et qu'ils ont pas été vraiment..., à faire le travail... Parce que bon, c'est bien beau, sur les cahiers et

les livres, mais quand vous faites pas la pratique... il y a l'intellectuel, mais il y a la pratique qui joue aussi, quoi. Et c'est vrai qu'on prendrait plus un jeune qui a la pratique aussi. Enfin, faut l'intellectuel aussi mais c'est vrai que...

Mireille Coulon catégorise l'activité de gestion, les compétences techniques et théoriques comme étant du ressort de *l'intellectuel* tandis que l'activité productive en elle-même se placerait du côté de la *pratique*. Les deux ne s'opposent pas, mais sont complémentaires. Elle a une vision plus restreinte de la profession que son mari et son rapport au savoir diffère. Mireille met plus en avant l'activité purement productive, c'est-à-dire manuelle, qui requiert des connaissances « pratiques », tandis que Patrick étend sa définition du métier à l'activité « intellectuelle », c'est-à-dire la gestion, qui exige de l'agriculteur des savoirs plus techniques. La valorisation des connaissances techniques par Patrick explique leur désaccord de départ sur le choix de l'établissement pour Luc. Patrick Coulon aurait en effet préféré une formation scolaire plutôt qu'un système en alternance puisque ce type de compétences s'acquiert essentiellement par l'intermédiaire de l'école. Patrick voit également un intérêt de la poursuite des études après le bac, alors que sa femme ne fait pas allusion à cette possibilité-là pour son fils : le niveau bac lui paraît suffisant. Mireille fait l'éloge de la formation en MFR, beaucoup moins scolaire, en insistant sur l'importance des stages pour l'apprentissage du métier et donc des connaissances pratiques. Les différences de rapports au savoir au sein de ce couple, qui explique des désaccords sur les choix d'orientation de leur fils, sont elles-mêmes liées à leurs origines et trajectoires sociales respectives. Mireille grandit dans une exploitation agricole, mais celle-ci était considérée comme trop petite et peu « viable », car ne permettant pas de faire vivre sa famille, si bien que son père travaillait également en usine. La famille de Patrick possédait à l'époque de son grand-père une très grande ferme : ce dernier cultivait 140 ha en propriété, qui ont été répartis entre le père de Patrick et son oncle. La sœur de Patrick, titulaire du baccalauréat, travaille actuellement au Trésor public. A l'inverse, le père de Mireille était ouvrier dans une grande entreprise automobile ; ses deux frères ont suivi la même voie, tandis que sa sœur est agricultrice sur une petite structure qui ne sera pas reprise. Enfin, on peut ajouter que Patrick Coulon avait, au moment de son mariage, un BAA et a continué de se former, alors que Mireille ne possédait que le certificat d'études. En 1990, elle a obtenu le niveau BEPA en formation continue, mais dans l'unique but d'obtenir des aides financières pour racheter les parts de son beau-père parti à la retraite. Depuis, elle ne s'occupe que de la traite alors que Patrick prend en charge la gestion de l'exploitation et forme les stagiaires.

Les Coulon appréhendent les choix d'orientation scolaire de leur fils en fonction des différents usages qu'ils font de l'école. Ils peuvent aborder l'enseignement agricole en fonction de son rôle comme distributeur de titre scolaire ou comme instance de formation qui permet l'apprentissage d'un métier. Combinés, le titre et le contenu de la formation peuvent également être envisagés comme une ressource, un capital permettant aux acteurs de se positionner dans des interactions, notamment professionnelles. C'est ce que montre l'analyse du rapport très contradictoire que Richard Marchand entretient avec l'institution scolaire.

4. Utiliser la poursuite d'études comme une ressource dans les rapports professionnels

Plus encore que Mireille Coulon, Richard Marchand critique l'ampleur des connaissances théoriques nécessaires pour être agriculteur aujourd'hui :

– Alors c'est la tête après qui fatigue le plus. Autrefois on se fatiguait physiquement, aujourd'hui c'est là [il montre la tête], intellectuellement. En fait les gens, quand ils se couchent le soir, c'est la tête qui est fatiguée, c'est pas le corps [rire]. Non, non, mais je le dis pour tout le monde, c'est peut-être pas gentil, c'est vrai autrefois, les gens étaient fatigués physiquement. Pas que les agriculteurs, j'aime bien parler de mon métier mais je suis pas le... tous les métiers, hein ? Ah oui, c'est pas la même fatigue, et elle est pas forcément meilleure. Elle est pas forcément meilleure. Parce que bah, l'incertitude... Bah à l'époque, on rentrait les bottes de foin, tandis qu'aujourd'hui... en plus, ce que je comprends pas, c'est qu'on est super bien équipé, faut le reconnaître, hein ? Faut le reconnaître. Il nous manque pas grand-chose en matériel, hein, on a une liste... Sûrement qu'il y a toujours mieux, mais nom d'une pipe, on va encore pas assez vite ! Alors ça aussi, ça m'interpelle. C'est le progrès, c'est... Si toutefois on peut appeler ça un progrès. J'y comprends plus rien.

Pour Richard Marchand, les changements qui ont touché le métier ont visiblement été trop rapides : il ne les « comprend pas ». Il se sent notamment dépassé par le chiffre d'affaires qu'engendre le GAEC. Richard accepte difficilement de considérer son métier comme un travail intellectuel. Il valorise avant tout la force physique, le travail manuel. Pour lui, les connaissances plus théoriques enseignées à l'école ne suffisent pas. Il cite l'exemple d'un jeune agriculteur, inséré dans un GAEC, qui n'était pas issu du milieu agricole. Richard critique les évolutions que ce dernier a voulu apporter au GAEC en invoquant le fait qu'elles ne sont pas réalisables (matériel trop coûteux, etc...). Visiblement, ce jeune a voulu appliquer sur le GAEC des pratiques apprises à l'école, mais manquait selon Richard du « pragmatisme du terrain » : « il avait tout dans la tête, très gentil, tout dans la tête et puis rien dans les bras ». Donc, pour Richard Marchand, dans le métier, on ne peut pas changer brutalement les pratiques du métier. Il ne faut pas tout *casser*, les connaissances scolaires doivent être adaptées à l'exploitation. C'est pourquoi, les savoirs trop scolaires (c'est-à-dire en décalage avec le « terrain ») sont appréhendés avec méfiance et moquerie.

Pourtant, Richard Marchand n'encourage pas son fils à opter pour une formation en alternance, comme le fait Mireille Coulon pour le sien. Françoise Marchand, on l'a vu, a vivement déconseillé à Nicolas d'aller en MFR. Comme chez les Coulon, les choix d'orientation scolaire ont dû faire l'objet de négociations au sein du couple Marchand. Pour comprendre ce paradoxe apparent de Richard qui, d'un côté, critique les compétences trop « intellectuelles » mais, de l'autre, encourage son fils à poursuivre ses études, analysons sa position au sein du GAEC et la nature de ses relations professionnelles avec ses associés. Richard Marchand a une position relativement dominée au sein du GAEC, qui peut expliquer en partie ses encouragements vis-à-vis des études de Nicolas.

– (...) Donc la comptabilité, je suis, enfin je suis ou je subis (enfin, non, quand même, je regarde les comptes), mais bon disons que je suis pas un fin limier pour contrer un comptable. Si toutefois on peut dire qu'on contre un comptable. Mais enfin au moins pour amener... des petites idées, oui. Mais des gros dossiers... Parce que ça commence à être un gros dossier, 300 ha, ça génère du chiffre ! Donc la comptabilité, c'est les deux collègues qui la font, sur ordinateur. (...) Et puis après, il y a deux, enfin, je sais pas combien de fois dans l'année, il y a contrôle par le comptable, quand même. Parce que de toute façon, faut que la comptabilité soit visionnée, et puis il y a toujours des nouveautés. Moi, j'étais dans cette optique-là, après tout, chacun son métier : on refourgue les papiers... Moi c'était le côté simple, du moment que j'y connais rien. On refourgue les papiers au comptable, il fait son travail et puis on paye. Parce que là aussi on paye. Donc là, il y a du temps à passer. Du fait qu'on est un certain nombre sur une surface, et assez bien équipés, ça laisse du temps pour le faire, et ça leur plaît en plus. Faut que ça plaise de toute façon.

– Oui parce que ça peut être vu comme une contrainte de faire toute cette compta.

– Richard Marchand : Oui, c'est vrai aussi, pour moi, c'est une contrainte. Parce que j'aime pas... D'abord, j'ai pas eu la formation, ou ça m'a jamais intéressé parce que celui de mon âge, il est forcément de mon âge et, donc, d'une époque où l'administratif, c'était pas le but de l'école. Alors qu'aujourd'hui, les jeunes sont à l'école pour compter avant de travailler. Alors que moi on m'a appris à travailler, « tu compteras après, si t'as le temps » [rire]...

N'ayant pas beaucoup de qualifications et n'ayant suivi aucune formation continue, n'acceptant pas complètement l'évolution actuelle du métier, Richard Marchand préfère confier toutes les tâches administratives et de gestion à des « experts ». Pour lui, les fonctions d'entrepreneur sont contraignantes et ne font pas partie du travail d'agriculteur : elles doivent donc être externalisées. Dans les faits, ce sont ses deux associés, Patrick Coulon et David Pasquain, qui se chargent en partie des tâches administratives, puisqu'on l'a vu, pour Patrick, ces activités de gestion font partie intégrante du métier d'agriculteur.

En effet, pour Patrick Coulon, il est important de posséder des compétences techniques. Participer aux tâches administratives sur l'exploitation est d'autant plus important pour lui que les agriculteurs sont de plus en plus en contact avec des « experts », des techniciens, dans les centres de gestion, les coopératives, les contrôles sanitaires, etc...¹². Pour Patrick, il faut donc être capable de comprendre un minimum le travail des « experts » : il ne faut pas compter que sur eux.

¹² En effet, selon l'INSEE, les dépenses des agriculteurs pour les travaux et services liés à la gestion administrative de l'exploitation ont augmenté de 49 % entre 1995 et 2005. C'est particulièrement le cas des grandes exploitations comme le GAEC de la Collinière (75 % des exploitations de 95 ha équivalent-blé et plus ont eu recours à du personnel de CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) ou d'ETA – entreprise de travail agricole – en 2005). Le recours à ces prestations extérieures est particulièrement important dans les élevages laitiers : en 2005, 86 % des éleveurs de vaches laitières ont externalisé des travaux agricoles (Chevalier, 2007).

- Patrick Coulon : Bah, c'est-à-dire que ce qui est bien, c'est de passer un bac pro, puis après, de faire un BTS gestion par exemple. Gestion d'entreprise, c'est bien parce qu'après, ça aide à regarder les cahiers, à lire un bilan et tout le bazar, mettre le nez dedans. Parce que si le comptable vous dit : « ah bah ça va bien », bah oui mais si vous savez pas lire votre bilan...

Dans un contexte où les interactions entre agriculteurs et salariés du secteur agricole, généralement plus qualifiés, sont de plus en plus fréquentes, il s'avère nécessaire pour Patrick Coulon d'avoir des connaissances plus importantes et plus larges qu'autrefois afin de ne pas perdre entièrement le contrôle de son exploitation. De plus, selon lui, même la pratique doit être critiquée, comparée, voire remise en cause. Il met en avant l'avantage des stages en dehors de l'exploitation familiale. Ainsi, la comparaison entre les pratiques du maître de stage et celles des parents permet d'avoir un certain recul et une réflexion sur ses propres pratiques.

De son côté, Richard Marchand explique qu'il n'est pas possible pour lui d'avoir ce regard critique sur le travail des « experts » dans la mesure où il ne possède pas assez de connaissances théoriques (« je suis pas un fin limier pour contrer le comptable »). Paradoxalement, Richard Marchand critique la nouvelle « fatigue intellectuelle » et ceux qui « ont tout dans la tête », mais, dans le même temps, il valorise les personnes qualifiées comme son associé David Pasquain. Richard reconnaît de plus que s'il ne s'occupe pas des tâches administratives, ce n'est pas seulement par manque d'intérêt mais aussi de qualifications. Or il semble que les conflits au sein du GAEC soient justement liés à ce décalage entre les compétences des associés, décalage qui a introduit une distribution inégale du pouvoir de décision et, donc, des rapports hiérarchiques entre associés, mal vécus par Richard.

Les reproches mutuels entre le couple Coulon et Richard Marchand sont nombreux¹³. Les problèmes de mésentente proviennent du fait que chacun a le sentiment d'être désavantagé par rapport à l'autre (par rapport au salaire, au temps de travail, à la reconnaissance sociale...). Pour Richard Marchand, sa position dominée au sein du GAEC est au cœur du conflit. Richard est le moins diplômé des quatre associés (Patrick Coulon a un BAA, Mireille Coulon un niveau BEPA et David Pasquain un BTA). Rappelons qu'il est également moins qualifié que ses frères et sœurs. C'est Patrick Coulon qui forme et héberge chez lui les stagiaires qu'ils reçoivent sur l'exploitation. Richard a le sentiment d'être trompé, de ne plus diriger l'exploitation

¹³ L'analyse d'A. Barthez (2003) sur les conflits au sein de GAEC est tout à fait transposable au cas du GAEC de la Collinière. A. Barthez rappelle que l'absence de distinction entre sphère familiale et sphère marchande dans les GAEC peut être à l'origine des conflits. C'est aussi le cas au sein des GAEC non familiaux (qui ne représentaient en 2000 qu'un cas sur dix). Pour ces GAEC, l'auteur parle de « fratrie adoptive » : les agriculteurs qui s'associent, comme les Coulon et Marchand, sans être de la même famille, ont en réalité des liens qui s'en approchent, leur permettant de travailler dans un contexte toujours familial (les familles Coulon et Marchand ont par exemple toujours fêté Noël ensemble, sont respectivement témoins de leur mariage, parrains des enfants, etc...). Travailler au sein d'une telle « fratrie adoptive » tend, par conséquent, à brouiller la distinction en sphère domestique et marchande et conduit fréquemment à des conflits, qualifiés par les conseillers juridiques de « problème de mésentente ».

comme il l'entend. Relativement à ses associés, son manque de qualification et de compétences en gestion et comptabilité le désavantage dans les rapports de force au sein du GAEC. Et au final, il a le sentiment de ne plus disposer de l'indépendance qui caractérise le statut d'agriculteur. Richard Marchand explique, par exemple, qu'un des problèmes principaux sur le GAEC a été l'inégalité des associés face au temps de travail pendant les week-ends. Au départ, un roulement était prévu pour le travail du week-end afin que les associés, à tour de rôle, puissent se reposer (Mireille et son mari, puis Richard Marchand et David Pasquain). Mais Mireille travaillant à mi-temps, les Coulon étaient d'astreinte moins souvent le week-end que Richard et David. Cette règle avait été proposée par un conseiller et reprise par Patrick Coulon. Mais Richard Marchand ne l'a jamais comprise et a toujours eu le sentiment qu'il travaillait plus que le couple. Quelques mois avant l'entretien, il a réussi à faire modifier ce règlement et à rétablir l'égalité du temps de travail, au prix de nombreuses disputes et d'une augmentation du salaire de Mireille Coulon. Richard Marchand se plaint de ne pas avoir su expliquer son point de vue au conseiller venu régler le différend. Il reconnaît que, par manque de connaissances, il n'arrivait pas à développer son raisonnement aussi bien que le conseiller : « On a fait venir un spécialiste de la chambre d'Agriculture, qui m'a expliqué par A+B que c'était normal. Je lui ai expliqué par mon A, mon petit savoir, que ça me convenait pas, parce que le B, j'y arrive pas ». Certaines décisions échappent donc à Richard, pris dans un rapport de force dans lequel il est perdant, au sein du GAEC et, plus largement, dans ses relations avec les « experts » du milieu para-agricole. Ce sentiment est pour lui d'autant plus fort que le siège de l'exploitation se situe chez Patrick et Mireille Coulon. Plus qu'un simple problème de transport et de distance (Richard Marchand se plaint d'habiter trop loin, à 15 km), le choix du siège social du GAEC est vécu comme une perte de son statut de responsable d'exploitation. Ce choix du siège est symbolique : implicitement, le pouvoir de décision est transféré à l'endroit où se situe le bureau.

C'est pourquoi, il semble que Richard trouve un intérêt à voir son fils relativement diplômé et s'accorde avec sa femme sur la nécessité d'une poursuite d'études jusqu'en BTS. Comme Françoise, il reporte sur son fils ses propres aspirations personnelles et la poursuite d'études de Nicolas s'inscrit plus globalement dans une stratégie de perpétuation de l'honorabilité de la maisonnée dans l'espace local. Le GAEC de la Collinière, par sa taille et son parc matériel, apporte en effet aux quatre associés un certain prestige au sein de leur profession. Ce prestige provient également de leurs responsabilités syndicales et politiques respectives : depuis la création du GAEC, Mireille et Richard sont tous deux conseillers municipaux de leur commune ; Richard est délégué suppléant à la communauté de communes, ancien administrateur à la MSA (Mutualité sociale agricole) et, tout comme Patrick, délégué cantonal de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) ; David Pasquain a été un membre actif du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs). Or, c'est cette reconnaissance sociale que le conflit au sein du GAEC risque de remettre en cause. C'est pourquoi, devant nous, Richard et David ont fortement euphémisé l'importance des désaccords. Seuls les Coulon nous ont mentionné les recours à des conseillers juridiques et les menaces de dissolution du GAEC. La société a tout de même été maintenue, dans la mesure où elle garantit des positions

sociales et économiques plus importantes aux associés que s'ils travaillaient individuellement. Mais malgré cela, Richard ne reste pas moins dominé par rapport aux autres associés. Cela le conduit aujourd'hui à pousser son fils à continuer ses études jusqu'au BTSA et à l'inciter à s'installer seul à l'avenir, sur le lieu originel de la ferme familiale. Les parents de Richard font également peser cette pression sur les épaules de Nicolas. Sa grand-mère, Monique, a mal vécu le déplacement de l'étable sur le siège social du GAEC et insiste particulièrement pour que les vaches soient réinstallées dans leur commune. En perdant la présence des vaches laitières derrière sa maison, elle a en quelque sorte perdu sa ferme et son fils, son pouvoir de décision sur son exploitation. Pour Richard et ses parents, Nicolas représente donc un espoir de « ramener » la ferme dans le village et d'en reprendre le contrôle. Espoir qui n'est pas vain puisque les conflits dans le GAEC ont fait disparaître la possibilité d'association entre Nicolas Marchand et Luc Coulon. De plus, Nicolas est le seul repreneur potentiel du village parmi les enfants d'agriculteurs. Des terres vont ainsi se libérer dans les années à venir, dont celles de son oncle maternel et du cousin de Richard, 58 ans, célibataire (le fils du frère aîné de Monique). Pour Monique Marchand, il est très important que l'exploitation agricole reste familiale. Elle avait d'ailleurs comme ambition de voir ses deux fils s'associer, ce qui n'a pas été possible. Mais s'il ne peut actuellement revenir sur sa décision, Richard reconnaît qu'il a fait une erreur en choisissant la mise en GAEC. C'est par l'intermédiaire de Nicolas que l'exploitation doit donc « revenir » dans la famille et lui garantir une position sociale locale suffisamment élevée. Chez les Marchand, contrairement aux Coulon, la poursuite d'études de Nicolas ne vise pas tant à le maintenir sur l'exploitation familiale (il est déjà très investi et sa futur installation ne fait pas de doute) qu'à garantir à toute la famille une position sociale élevée dans l'espace local.

5. Conclusion

Si l'injonction scolaire s'est diffusée au sein du monde agricole, certains de ses effets n'en restent pas moins spécifiques à ce milieu (importance de la transmission du capital professionnel entre générations), tout en variant en fonction des histoires familiales et des trajectoires individuelles. Là où les statistiques montrent une hausse généralisée du niveau d'études de cette catégorie sociale, l'enquête ethnographique nous permet de saisir à quel point les perceptions et usages du diplôme et de la formation sont différenciés en fonction des caractéristiques familiales de l'élève.

Les effets des incitations financières que représentent les aides à l'installation, s'ils sont importants, ne permettent pas de comprendre pleinement les choix d'orientation scolaire des futurs agriculteurs. La fragilité économique relative de certaines exploitations, comme celle du GAEC étudié ici, incite les familles à se prémunir, par des diplômes, contre d'éventuelles remises en cause du projet professionnel de leur fils. Ici, un parallèle peut être tracé avec les stratégies éducatives des familles ouvrières étudiées par Beaud et Pialoux (2004) ou Poullaouec (2004). Cependant, contrairement aux ouvriers, les parents rencontrés (à l'exception de Françoise Marchand) valorisent leur profession et souhaitent la transmettre à leur enfant. Ainsi, des compromis sont trouvés pour « garder sur la ferme » l'unique ou le dernier fils, tout en l'incitant à

poursuivre ses études. Si celui-ci, comme Luc Coulon, a des difficultés scolaires, des stratégies sont mises en place afin de concilier études et investissement sur l'exploitation familiale, avec par exemple le choix d'un bac pro en alternance. Dans la perspective de ce projet de transmission de l'exploitation, la formation de niveau bac ou BTS peut également être une solution d'adaptation à une définition plus large du métier, dans la mesure où elle permet l'acquisition de compétences entrepreneuriales. L'analyse des différentes perceptions des diplômés agricoles permet donc de questionner les manières dont les individus définissent et délimitent leur profession. Ainsi, les choix d'orientation scolaire impliquent une hiérarchie des types de savoirs et de compétences considérés comme utiles dans la pratique du métier, et ce alors même que cette pratique détermine les modes d'apprentissage.

Enfin, le capital scolaire peut être utilisé comme une ressource dans des rapports professionnels (entre associés ou au-delà), jouant ainsi sur les rapports de force dans lesquels sont pris les agriculteurs. S'il est vrai que la démocratisation scolaire a touché l'ensemble de la profession, elle ne l'a donc pas uniformisée. La détention de capital scolaire vient s'inscrire dans l'ensemble des hiérarchisations sociales préexistantes. Si le diplôme peut contribuer à orienter différemment le sens de ces hiérarchies, il n'est qu'un élément de distinction sociale parmi d'autres. Nous avons vu que la reconnaissance sociale dans l'espace local, qui mobilise notamment d'autres types de ressources que scolaires, peut compenser en partie une position dominée entre associés. Mais quels que soient les perceptions de la démocratisation scolaire par nos deux familles d'agriculteurs, leurs choix d'orientation scolaire – qui ne contredisent pas l'injonction scolaire –, et les compromis et négociations effectués, la poursuite d'études du fils constitue une stratégie parmi d'autres pour répondre aux aspirations des parents (transmission du patrimoine familial, éloignement du milieu agricole...) dans une perspective de conservation ou d'amélioration de la position sociale de la famille.

Bibliographie

- Alarcon L. (2007) Préparer le baccalauréat pour devenir agriculteur, enquête dans une classe de bac pro agricole, mémoire de Master 1 (C. Bessière, dir.), Paris, EHESS-ENS.
- Barthez A. (2003) GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel, in: *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Gojard S., Gramain A. et Weber F. (dir.), Paris, La Découverte, 221-236.
- Barthez A. (1982) *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 192 p.
- Beaud S. (2003) *80 % au bac... et après ? : les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 345 p. (1^{re} éd. : 2002).
- Beaud S., Pialoux M. (2004) *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 479 p. (1^{re} éd. : 1999).

- Bessière C. (2005) Les arrangements de famille. Equité et transmission d'une exploitation familiale viticole, *Sociétés contemporaines* 56, 69-89.
- Bessière C. (2003) Une vocation familiale : les trois dimensions de la vocation professionnelle, in: *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Gojard S., Gramain A. et Weber F. (dir.), Paris, La Découverte, 237-273.
- Bourdieu P. (1979) Les trois états du capital culturel, *Actes de la recherche en sciences sociales* 30, 3-6.
- Bourdieu P., Boltanski L. (1975) Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction, *Actes de la recherche en sciences sociales* 1, 95-107.
- Cardi F. (2004) *L'enseignement agricole en France. Eléments de sociologie*, Paris, l'Harmattan, 263 p..
- Chaix M.-L. (1985) Théories et pratiques à l'œuvre dans la formation des agriculteurs. Les stages en exploitation agricole, *Revue Française de Pédagogie* 73, 31-39.
- Champagne P. (1986) La reproduction de l'identité, *Actes de la recherche en sciences sociales* 65, 41-64.
- Champagne P. (1979) Jeunes agriculteurs et vieux paysans. Crise de la succession et apparition du « troisième âge », *Actes de la recherche en sciences sociales* 26, 83-117.
- Chevalier B. (2007) Les agriculteurs recourent de plus en plus à des prestataires de services, *INSEE Première* 1160, 4 p.
- Grignon C. (1971) *L'ordre des choses*, Paris, Edition de Minuit, 363 p.
- Maresca S. (1988) La réussite d'une politique. Interrogations sur les effets sociaux des incitations publiques, *Cahiers d'économie et de sociologie rurales* 6, 5-40.
- Maresca S., Champagne P. (1986) *De la succession familiale à l'installation professionnelle*, Paris, INRA, 378 p.
- Mendras H. (1984) *La fin des paysans*, Actes Sud, 370 p. (1^{re} éd. : 1967).
- Poullaouec T. (2004) Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants, *Economie et Statistiques* 371, 3-22.
- Rattin S. (2005) Les parcours professionnels des jeunes agriculteurs se diversifient. Des emplois non agricoles avant l'installation, *Agrreste – Primeur* 160, 4 p.
- Rattin S. (1999) Les jeunes agriculteurs « professionnels » ont reçu un enseignement agricole de bon niveau, *Agrreste – Les cahiers* 43, 45-53.
- Sanselme F. (2000) *Les maisons familiales rurales : l'ordre symbolique d'une institution scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 291 p.

Arbre généalogique des deux familles enquêtées

